

Chapitre 1:

Propositions
Programme
Démocratie

L'UNIE ASBL

Le parlement	2
La participation citoyenne	3
Réforme de l'État	4
Anti-corruption - transparence	5
Réforme du Financement des Partis Politiques	6
Accès aux medias	7
Question congrès mars:	8

I. Le parlement

Une circonscription nationale pour les élections belges.

La Belgique a cette chance de vivre dans une démocratie où chaque citoyen a le droit de vote. L'Unie veut accroître la représentativité de chaque vote dans les élections nationales. Dans le système actuel, les Belges élisent les députés de la Chambre des représentants à travers 11 élections distinctes, se déroulant dans chaque province respective et à Bruxelles. Cette méthode entraîne des disparités: le nombre de voix nécessaires pour obtenir un siège au Parlement varie d'une province à l'autre, créant ainsi une inégalité dans la valeur de chaque vote.

Notre vision est de transformer ce système pour accorder une valeur égale à chaque vote belge. Nous proposons donc de mettre en place une circonscription unique au niveau national pour les élections de la Chambre des représentants. Dans ce cadre, chaque citoyen aurait la possibilité de voter pour un parti représenté à l'échelle nationale, suivant un système de scrutin proportionnel.

- **Nous proposons d'établir une circonscription nationale.**
- **Nous proposons d'établir un seuil de 3% pour l'obtention de sièges au parlement belge, assurant ainsi une représentation équilibrée.**

II. La participation citoyenne

Agrandir la participation citoyenne dans la politique belge.

La démocratie fonctionne mieux lorsque les citoyens sont activement impliqués. Nous constatons un désintérêt croissant des Belges pour un monde politique dominé par les partis traditionnels. Là où auparavant les partis politiques comptaient des centaines de milliers de membres qui s'activaient dans la démocratie, ceci n'est plus le cas aujourd'hui. C'est pour cela que nous souhaitons impliquer les citoyens d'une autre manière pour renforcer ainsi les fondements démocratiques du pays.

- **Forums de consultation publique** en ligne et/ou en personne pour chaque Ministre et Secrétaire d'État belge ouverts à tous citoyens.
- **A échelle nationale:** Renforcement du dispositif de pétition dans le processus législatif
 - Améliorer l'information sur le droit de pétition belge.
Maisons communales, CPAS et dans l'éducation.
 - Améliorer le site des pétitions en ajoutant des catégories par thème.
 - Réforme: pour déposer une demande de pétition un minimum de 100 individus doivent signer avant le cheminement du processus.
 - Réforme: Réduire le nombre de signatures requises avant l'audition à la chambre de 25 000 à 20 000 citoyens et fixer un délai de 1 an pour les recueillir.
 - Réforme: Le Président de la Chambre a vocation d'informer ce Parlement en séance plénière lorsqu'une pétition dépasse la moitié des signatures requises.
- **A échelle communale:** La création de conseils de citoyens (volontaires) tirés au sort au sein de la commune.
- **A échelle communale:** Mise en œuvre d'un système de pétition en ligne permettant aux citoyens de lancer des référendums locaux.
- **Budgets participatifs:** Attribution de 5% du budget communal pour des projets du conseil de citoyens.

III. Réforme de l'État

Un État belge plus efficace.

L'Unie veut améliorer l'efficacité de l'État belge. Nous avons trop de niveaux de gouvernement, de parlement ou de ministres (9 pour la santé) dans un pays aussi petit que le nôtre. Une meilleure gouvernance implique une digitalisation des processus et une réforme de l'Etat pour simplifier l'administration. Nous sommes en faveur d'avoir un gouvernement unique pour tout le pays. Ce gouvernement unique réduira la bureaucratie, augmentant ainsi l'efficacité gouvernementale. Il permettra également de créer un véritable leadership à chaque niveau.

Notre ambition pour 2024 est donc de préparer les conditions pour la création d'un Etat simplifié et unitaire.

Nous proposons de transférer les compétences suivantes des régions et des communautés au Gouvernement fédéral.

- **Le commerce** extérieur et la coopération au développement.
- **De l'emploi:** politique d'activation, programmes d'emploi, et de migration économique, de travail saisonnier, de titres-services.
- **L'énergie.**
- **La santé:** assistance et soins aux personnes âgées, santé mentale, hôpitaux, réadaptation et addiction.
- **Les allocations familiales**

Nous envisageons de créer un ministère national de l'éducation. Ce dernier supervisera et fixera des objectifs pour les communautés, notamment pour l'apprentissage des langues nationales et la coordination de la recherche universitaire. Il s'occupera également de restaurer l'alignement des vacances scolaires.

IV. Anti-corruption - transparence

Un nouveau souffle et une démocratie saine

Un aspect crucial d'une démocratie saine est la transparence publique dans un système qui ne tolère pas la corruption. Pendant trop longtemps le pays est resté laxé à l'égard d'une culture politique propice à la malhonnêteté politique et financière. L'Unie propose des réformes et de nouveaux instruments qui serviront à surveiller le domaine public pour éviter et décourager la corruption dans un premier temps, mais aussi de la punir plus sévèrement quand elle se manifeste. L'Unie veut être le nouveau souffle dans la politique belge, c'est-à-dire de montrer l'exemple d'une bonne gouvernance transparente, nous sommes un parti anti-corruption et notre vision pour le pays est que cela devienne la seule option pour les partis en Belgique.

- **Transparence des Données Gouvernementales:** Création d'une plateforme en ligne pour la publication des dépenses de personnes politiques sur frais des contribuables. Toutes informations non confidentielles pourront être retrouvées sur une seule plateforme publique accessible à tous, afin d'avoir un système public transparent et accessible.
- **Audits financiers réguliers:** Audits réguliers des institutions publiques, des entreprises publiques et des projets financés par l'État.
- **Formations pour les Élus:** Programmes annuels de formation continue obligatoires pour les élus, couvrant l'éthique, la gestion des conflits d'intérêts et la communication transparente.
- **Lois Anti-Corruption Rigoureuses:** Renforcement des lois existantes pour les actes de corruption. Aujourd'hui les peines varient entre 6 mois et 3 ans de peine de prison, nous voulons les augmenter à un minimum de 3 ans jusqu'à 10 ans d'emprisonnement en fonction de la sévérité de l'acte.

V. Réforme du Financement des Partis Politiques

Les partis politiques belges sont parmi les plus riches d'Europe. Des millions d'euros sont dépensés sur les réseaux sociaux en dehors des périodes électorales. La loi de 1989 relative aux dépenses électorales n'a pas été mise à jour pour tenir compte de l'aspect croissant des réseaux sociaux. Face à cette situation, l'ambition de l'Unie est de calmer les dépenses et retourner une partie de l'argent des partis politiques au gouvernement. Les Belges contribuent à hauteur de 78 millions d'euros au financement des partis politiques. Ce montant est le triple de celui versé par les Pays-Bas (27,8 millions d'euros) et sensiblement plus élevé que celui de la France (66 millions d'euros). L'Unie propose de réformer à la baisse ce financement de parti politique.

- Diminution du financement des partis politiques de 78 millions d'euros à 25 millions d'euros par an.

Comparable à celui des Pays-Bas

- Inscrire un patrimoine maximum dans la loi pour les partis politiques équivalant à 10 millions d'euros. Tout le bénéfice au-dessus retourne dans les caisses de l'État.
- Limitation des dépenses totales sur les réseaux sociaux à maximum 1000 euros pour un candidat et de 100 000 euros pour un parti politique en période hors électorale par an.

*Comparaison systèmes d'allocations de subsides aux partis politiques belges
(chiffres par an)*

	Système actuel	Proposition de l'Unie
Coût par an	78 millions €	25 millions €
Par siège (Parlement Fédéral)	225 000 €	100 000 €
Allocation € par vote	5,35 €	1,3 €
Patrimoine maximum	Aucune limite	Limite de 10 millions €
Dépenses max hors élections	Aucune limite	Limité à 100 000 € par an
Economies sur 5 ans		+265 millions €

VI. Accès aux médias

Média national multilingue et digitalisation des journaux locaux et indépendants

L'accès à l'information est important pour faire fonctionner la démocratie. A ce jour, les médias sont régionalisés et traitent peu sur les thématiques de la Belgique. Cette situation conduit à une disparité dans la connaissance des sujets d'actualité entre différentes régions du pays. Pour remédier à cela, l'Unie propose la création de médias nationaux multilingues sous la supervision de l'agence BELGA. Parallèlement, la digitalisation des médias locaux est vitale pour leur survie. Notre parti envisage de renforcer ce processus en soutenant les stages d'étudiants en informatique et en journalisme dans ces médias, via une plateforme centralisée. Cette initiative vise à accroître la présence digitale des petits médias belges, essentielle à leur développement et à leur visibilité.

- **Media nationaux (BELGA):** français néerlandais et allemand.
- **Fonds pour la transition digitale** des médias indépendants ainsi que les journaux locaux.
- **Plateforme de connexion** entre jeunes étudiants en journalisme/informatique et journaux locaux afin d'offrir des stages où la fonction primaire est d'aider à la transition digitale du journal.
- **Éducation aux médias:** Mise en place de modules obligatoires dans les écoles sur la littératie médiatique et l'analyse critique de l'information.

Question au congrès des membres en mars:

Que faire du Sénat?